



ÉVÉNEMENT VIRTUEL EN PARALLÈLE DU: DIALOGUE MULTIPARTITE SUR LE RÔLE DES PARTENARIATS DANS L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR FAIRE PROGRESSER LE DROIT À LA PROTECTION SOCIALE ET LE PRINCIPE LNOB DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063 ET DU PROGRAMME 2030

25 février 2023, heure du Niger 16h30-18h00 (18h30-20h00 EAT)

I. Introduction

La pandémie de COVID-19 et d'autres crises concomitantes ont mis en exergue des manquements dans les systèmes de protection sociale des pays africains dans un certain nombre de domaines, notamment les soins et la santé (liés à l'ODD 3), l'eau et l'assainissement (ODD 6), une alimentation adéquate (ODD 2) et l'éducation (ODD 4). La pandémie a également permis des innovations et des extensions temporaires rapides de la couverture de protection sociale. Les systèmes de protection sociale jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des populations et leur permettent de faire face aux effets de la crise et de s'en remettre. Les lacunes des systèmes de protection sociale affectent de manière disproportionnée les groupes marginalisés, notamment les travailleurs informels et ruraux, les aidants non rémunérés (dont la majorité sont des femmes), les personnes vivant dans l'extrême pauvreté et des groupes spécifiques confrontés à des formes de marginalisation intersectionnelles, notamment les personnes handicapées, les migrants, les peuples autochtones et les personnes LGBTI+. L'événement virtuel se penchera sur les instruments et cadres mondiaux et régionaux, notamment le Programme 2030, l'Agenda 2063 et les dispositions spécifiques de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui protège expressément les droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que la Déclaration et le Plan d'action de Harare 2021 de la NANHRI sur la nécessité d'une approche fondée sur les droits de l'homme pour renforcer la reprise durable après COVID-19 ».

II. Alignement sur les thèmes du FRADD

L'événement est co-organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), l'Institut danois des droits de l'homme (DIHR) et le Réseau des INDH africaines (NANHRI) et s'aligne étroitement sur le thème général du FRADD-9 en mettant l'accent sur le concept de rétablissement inclusif après une crise multiple et la mise en œuvre intégrée du Programme 2030. Il ajoute une dimension explicitement liée aux droits de l'homme au thème général « **Accélérer la reprise inclusive et verte après de multiples crises et la mise en œuvre intégrée et intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063** ». La question de la protection sociale recoupe un certain nombre d'ODD, y compris ceux en cours d'examen lors du FRADD 2023 et du FPHN.

III. Objectif général de l'événement parallèle

L'événement créera une plate-forme pour le dialogue multipartite et le partage de retours d'expériences sur le thème du rétablissement inclusif en mettant l'accent sur la mise en œuvre du droit à la protection sociale. Il s'appuiera sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques de l'ONU, des institutions nationales des droits de l'homme, des organisations de la société civile et des responsables. Les délibérations porteront sur l'importance de nouer des partenariats et la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un nouveau contrat social entre les détenteurs de droits et les détenteurs d'obligations afin d'accélérer la réalisation des ODD et des droits économiques, sociaux et culturels sous-jacents, en donnant la priorité aux groupes marginalisés et aux personnes en situation vulnérable touchées par de multiples crises en Afrique.

Les résultats du forum dépendront des retours d'expérience, des bonnes pratiques et des recommandations politiques au niveau stratégique sur les mesures que les États membres et les autres détenteurs d'obligations doivent prendre pour garantir des initiatives transformatrices de protection sociale et de relance fondées sur les droits.

PROGRAMME

TIME Niger heure PM	SESSION	HAUT-PARLEURS
4:30 - 4:35	Mot de bienvenue	M. Marcel Clement Akpovo Directeur régional, Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Est
4:35-4:45	Mot d'ouverture	Mme Ilze Brands Kehris Secrétaire général adjoint du HCDH
4:45-4:50	Remarques de NANHRI	M. Gilbert Sebihogo Directeur exécutif, Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme (NANHRI)
4:50-5:00	Aperçu des faits et chiffres : faire progresser le droit à la protection sociale en Afrique	Mme Maria Ploug Petersen Conseiller principal, Institut danois des droits de l'homme
	Réunion-débat	
5:00-5:55	Discussion avec modération avec les panélistes et le public (via le chat)	Modérateur: M. Olivier De Schutter Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme,
	Panélistes:	
	Vue d'ensemble du nouveau protocole de protection sociale de la CADHP et observations générales (sur la réglementation des prestataires de services privés) et comment ces nouveaux instruments peuvent éclairer les politiques gouvernementales sur le continent.	Monsieur le Commissaire, Mudford Mwandenga, Commissaire, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)
	Partage d'expériences de l'Ouganda : défis, enseignements tirés et bonnes pratiques de la Subvention d'assistance sociale pour l'autonomisation (SAGE)	Mme Beatrice Okillan, Chef adjoint du Programme d'expansion de la protection sociale, Ministère de l'égalité des sexes, du travail et du développement social en Ouganda
	Partage d'expériences sur les défis rencontrés par les personnes handicapées dans le contexte de crises multiples en Afrique (COVID 19, changement climatique) et les solutions proposées pour assurer la réalisation progressive du droit à la protection sociale des personnes handicapées.	Mme Shitaye Astawes Directeur du plaidoyer et de la communication, African Disability Forum
	Partage d'expériences par la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya : montrer comment les INDH peuvent aider à combler les lacunes en matière de données et d'analyses en influençant le suivi statistique du respect des droits pour les groupes marginalisés.	M. Patrick Bonyote Spécialiste hors classe des droits de l'homme, Commission nationale des droits de l'homme du Kenya
5:55-6:00	Clôture par le modérateur	